

Du sursis pour mater la révolte et la solidarité

Lundi 20 juin. Nous sommes convoqué.e.s au TGI de Strasbourg. Ces procédures font suite à une opération d'interpellation, le 9 avril en fin de manif' contre la Loi Travail, qui est partie en mêlée entre la BAC et des manifestant.e.s et a finalement débouché sur une énorme intervention de la flicaille et de militaires pour mater la colère des personnes solidaires. Quatre ont été inculpées depuis. Deux d'entre nous comparaissent à la même audience : P., accusée de dégradations (des tags (loi, travail, retrait des deux / Mort à l'Etat / (A)), à l'origine de la première tentative d'interpellation); O., pour violence sur une flique en civil (jetée à terre) ; avec pour chacun.e rébellion lors de leur arrestation et refus de signalétique (empreintes, photos, ADN). N'en déplaise à certain.e.s militant.e.s à toute la phraséologie victimaire qu'on peut trouver dans leurs discours, l'intervention de la BAC n'était pas une « provocation » ou du « harcèlement » envers des « militants ». C'est la réponse logique de l'Etat à tout ce qui déborde du cadre contestataire toléré.

Secondé par deux autres juges, le maître d'audience souffle ses questions d'une façon telle qu'on sent son avis déjà forgé à la lecture de nos dossiers. D'un ton paternaliste, il feint de vouloir comprendre pourquoi, si nous n'avons rien à nous reprocher, nous n'avons rien déclaré au commissariat. Lui qui précise quelques secondes plus tôt qu'on a le droit de garder le silence au tribunal ... Du parfait double langage !

Tablant sur certaines contradictions voire mensonges des flics dans leurs procès-verbaux, nous cherchons à nier leur description des faits : ils précisent "des tags à la bombe de peinture" mais ont trouvé un feutre dans le sac de P. ; les flics en civil veulent faire croire qu'ils affichaient tou.te.s leur brassard et étaient clairement identifiables quand ils nous ont attaqué.e.s. Nous décidons de produire entre autres quelques images pour contredire en partie leur version. Peine perdue.

Le procureur réclame quatre mois avec sursis pour les deux et respectivement 1100 et 1300 euros de dédommagements pour les préjudices des flics. Les pauvres ! Ils doivent sans doute faire face à des frais de psy exorbitants à cause de la pénibilité de leur (sale) travail.

Le verdict claque : pour P., trois mois de prison avec sursis pour tags, rébellion et refus de signalétiques. (Les flics ont depuis fait appel, n'ayant pas obtenu d'indemnisation en première instance.) Cinq mois avec sursis et 600 euros pour violence et refus de signalétiques pour O., mais relaxe par rapport à la rébellion.

Que nous soyons tou.te.s deux partie prenante des faits reprochés ou non, on peut voir ici qu'il ne faut pas trop s'illusionner une fois coincé.e dans les rouages de la machine judiciaire. On a beau se forcer à penser comme un juge, croire qu'on peut déjouer la logique répressive de l'Etat en tablant sur de quelconques incohérences est un leurre. Ce sont certes des pratiques « illégales », mais surtout des individu.e.s qui sont jugé.e.s, et les pauvres, les marginaux, tous ceux qui n'ont pas les outils pour se défendre (c'est-à-dire prouver son utilité sociale et sa soumission) sont d'autant plus brisés par la justice. Le pouvoir joue avec notre peur de la sanction carcérale pour dissuader chacun.e.s d'entre nous de prendre part à ces sursauts de révolte. Il essaie de briser quelqu'un.e.s pour mieux pousser tout le monde à rentrer dans le rang.



Même si la prison fait partie des risques pour quiconque s'attaque à l'Etat et à ses multiples facettes, notre soif de liberté devrait noyer cette angoisse de la punition et nous encourager à provoquer les occasions de saper, chacun.e à notre manière, les bases de ce monde qui nous retient prisonnie.re.s. Et essayons de ne pas céder à l'isolement que les apôtres de la répression aimeraient instaurer comme norme. Nous ne sommes pas de ceux qui réclament que la justice soit plus égalitaire, ou qu'elle fasse mieux son travail en condamnant la police. Nous voulons la destruction de l'Etat, de la justice et de ses lois.

**Face à la police et à la justice,
la solidarité est une arme !**